Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 029-212901664-20261102-DELIB_2026_037-DE

EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal

Registre des délibérations du lundi 2 novembre 2026 à 20:00

En exercice : 15
Présents : 14
Excusés : 0
Absents : 1

Date de la convocation : 22/10/2026

Président de séance : Didier PLANTÉ

Secrétaire de séance : Audrey EMEDY

Rapporteur : Didier PLANTÉ

N° interne de l'acte : 2026-037
N° de feuillet :

lundi 2 novembre 2026, le Conseil Municipal de Commune de PLOEVEN s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil.

Membres présents :
Didier PLANTÉ, Marc QUINQUIS, Marina DESCHAMPS, Jean-Claude LAGOUTTE, Anne BOTHOREL, Joëlle BOURSEUL, Joël GARO, Elise THOMAS, Katel LE CLAINCHE, Christophe LE NEST, Béatrice ROIGNANT, Pierre GELÉ, Audrey EMEDY, Maxime BATTAIS

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres Absents :
François LALLIER-GOLLET

DM 2

Il convient de régulariser le compte 6411 (manque 519,04 €) pour lequel les crédits votés sont insuffisants pour assurer le paiement des salaires de décembre et le compte 65314 (manque environ 5 000 €) suite à un contrôle Urssaf portant sur l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative suivante :

	Dépenses		Recettes	
	articles	montant	articles	montant
Fonctionnement	6411 65314	+ 1 000 € + 5 000 €	73223	+ 6 000 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.
PLANTÉ Didier, le Maire

Le Secrétaire de séance,
Audrey EMEDY





Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :